

EMBRUN | La salle des fêtes était remplie mardi soir, pour une réunion d'information avec des experts

Savoir se prémunir des chenilles processionnaires a attiré près de 300 Haut-Alpins



Marc Viosat, vice-président au département, a conduit la réunion d'information qui faisait intervenir experts de la forêt, médecins de l'ARS et locaux, sapeurs-pompiers... et rappelé que l'image d'Épinal d'un épandage massif par hélicoptère appartenait au passé. *Photo: La DUG.F.*

Marc Viosat promettait une « réunion sans concessions ». Les réactions du public, parfois vives, à l'évocation de certaines solutions ou de certains constats – comme celui d'un retour cyclique des chenilles processionnaires auquel il faut s'habituer – allaient dans ce sens. Mardi soir, tout un collège d'experts ou de personnes liées aux blessures causées par ces insectes au fort pouvoir urticaires était invité par le Département pour effectuer un état des lieux et des solutions. L'épisode actuel est « exceptionnel par sa précocité », a relevé Jean-Baptiste Daubree de la Direction régionale des forêts Paca, au cours d'un exposé présentant la chenille et les raisons de son

développement.

Des solutions mécaniques ou biologiques

Chaque intervenant a présenté les différents cas de figure et les solutions à apporter. Parfois connues, comme de ne pas toucher les chenilles et éviter la fréquentation des lieux infestés ou ne pas étendre son linge près d'un arbre infecté, comme l'a souligné Jérôme Vieuxtemps de l'Agence régionale de santé. Le fait de ne pas balayer une procession avec le pied a suscité, lui, plus de vivats, la pratique étant répandue dans le public. Une telle méthode disperse en effet les poils urticants dans l'air ou sur les habits. Des conseils sur le traitement des nids ont

aussi été dispensés par les pompiers, parfois appelés... car en voulant écheniller un nid, un particulier était tombé de son échelle. L'intervention doit se faire avec des vêtements très couverts et de suite lavés. Quant à la combustion d'un nid, le faire avec un foyer fermé pour éviter la encore la propagation. Des solutions biologiques ont été présentées par Jean-Baptiste Daubree.

Le public n'a pas manqué de questions, semblant attendre une solution d'éradication pour le moment inexistante. Une bonne nouvelle émanait toutefois d'un intervenant : malgré des zones persistantes, l'hiver 2016 devrait être moins coriace.

Guillaume BAURE

Au cœur du public, des réactions variées

« C'est une bonne chose qu'il y ait une réunion », a noté Myriam. Par son activité de vétérinaire, elle comptabilisait plusieurs appels par jour pour des chiens s'étant frottés de trop près aux chenilles. La Caturige a tempéré : « On pouvait savoir que ça allait être intense. On a du retard dans la prévention ».

Jean-Claude est venu de Gap. Les chenilles processionnaires et lui ? Un combat à mort, presque. « J'emmène mon chien à Puymaure, trois fois par jour, ça fait mal de voir ça », relève-t-il, expliquant ne pas voir d'autres solutions que détruire les processions. Au pupitre, les experts invités mettaient en garde contre cet-

te pratique, les poils urticants pouvant ainsi être ramenés au domicile. « Je ne peux pas tourner les talons », a-t-il répliqué. Concerné aussi par un pin infesté près de son domicile, l'homme explique qu'ils sont un groupe d'habitants prêts à aider à la suppression des nids, avec l'appui de la municipalité. Sans réponse.

Quelle réponse des élus ? L'exemple de Puy-Sanières

Valérie Rossi, édile de Puy-Sanières, commune assez touchée, a donné un début de réponse sur les initiatives apportées à son échelon d'élu local, reprenant pour beaucoup les préconisations de Jean-Baptiste Daubree. « Nous avons fait un mot à la population pour les privés s'en débarrassent. Au niveau de la commune, une entreprise interviendra sur les pins infestés. L'employé communal s'est occupé de ceux en bord de route. Nous confectionnons, aussi, de façon mai-

son, des nichoirs à mésange », a-t-elle égayé. Et d'évoquer des pistes déjà actées pour l'avenir comme l'installation des pièges à phéromones et nichoirs ou la plantation de feuillus. « Enfin, par un collectif citoyen, on aide les privés à couper les arbres concernés ».

L'élue a conclu sur un grief : « C'est un certain budget que toutes les communes n'ont pas, et jusqu'à présent, à toutes les portes auxquelles on a frappé, on nous dit qu'il n'y a aucune aide publique. »